

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63/74/SPCG chargeant le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, de l'expédition des affaires courantes du Ministère des Travaux Publics et du Port

n° 63/74/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 juillet 1963

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro
31 juillet 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Raymond Pécol, Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan est chargé, à compter du 29 juillet 1963, de l'expédition des Affaires courantes du Ministère des Travaux Publics et du Port bendant l'absence de M. Taher Aden Douale, en congé.